



FÉDÉRATION  
HISTOIRE  
QUÉBEC

*Présentation de M. Richard M. Bégin,  
Président de la Fédération Histoire Québec*

À

*M. Luc Fortin,*  
Ministre de la Culture et des Communications, ministre responsable de la Protection et de la  
Promotion de la langue française et ministre responsable de la région de l'Estrie

*Dans le cadre du Forum national de consultation sur le  
projet de politique québécoise de la culture,  
Partout, la Culture*

*Montréal le 6 septembre 2017*

Tout d'abord, je tiens à vous remercier, Monsieur le Ministre, ainsi que le ministère de la Culture et des Communications, pour l'invitation à participer à cette consultation. Nous considérons cela comme une marque de reconnaissance de la Fédération Histoire Québec (FHQ), représentante du plus important réseau d'organismes citoyens, dédié au patrimoine au Québec.

Nous accueillons favorablement le nouveau projet de politique culturelle du Québec. Plusieurs objectifs énoncés rejoignent d'ailleurs les propositions du mémoire que nous avons déposé en juin 2016, mais aussi celles de plusieurs de nos mémoires précédents, depuis 1999. Ça rejoint également celles de nos sociétés membres (et vous aurez constaté qu'elles sont nombreuses à avoir présenté des mémoires). Qu'il s'agisse de la référence à l'Agenda 21, où le gouvernement a exposé le rôle essentiel de la culture pour le développement durable du Québec, de la considération des besoins particuliers des régions, de l'élaboration d'une stratégie gouvernementale pour la qualité architecturale, de l'engagement à gérer de façon exemplaire les biens patrimoniaux appartenant au gouvernement, de la volonté du gouvernement d'assurer une action culturelle transversale impliquant divers ministères et organismes gouvernementaux, de l'intégration de la conservation des biens patrimoniaux au processus d'aménagement du territoire, ou du lien à établir entre culture, patrimoine, identité, tourisme et développement économique, tout cela épouse tout à fait les principes et valeurs que nous défendons depuis toujours. « *Une politique, comme vous le dites vous-même, [qui mise] sur le rôle essentiel de la culture du point de vue de la qualité de vie de nos communautés et sur le plan économique. Une politique pensée pour l'épanouissement de tous les acteurs de la société...* » (p. iii). Merci de nous avoir entendus et compris.

Nous nous réjouissons également que la politique reconnaisse les organisations et les associations citoyennes comme des partenaires de premier plan pour le renforcement des liens culture-société. Le réseau citoyen demande de plus en plus d'être partie prenante dans les décisions qui concernent son environnement et sa qualité de vie.

C'est l'implication des organisations citoyennes et essentiellement bénévoles qui dynamise le réseau des acteurs de la sauvegarde du patrimoine, traduisant ainsi la recherche d'une identité locale et régionale forte, porteuse de développement social, économique et culturel. Cette implication citoyenne se manifeste également dans le développement d'un loisir culturel relié au patrimoine d'où émerge une expertise citoyenne unique et essentielle pour la compréhension de notre histoire et la sauvegarde de notre patrimoine. Du reste, votre propre document l'énonce clairement : « *l'engagement bénévole constitue un apport essentiel à la vitalité et au rayonnement de la culture. Les bénévoles offrent du temps et mettent leurs compétences au service des organisations culturelles, dont elles sont parfois les seules ressources humaines* » (p. 16).

Reconnaître la spécificité de l'écosystème du patrimoine est primordial pour élaborer un plan d'action efficace. Depuis quelques années, les organismes citoyens en patrimoine ont été fragilisés par les réorganisations gouvernementales, les coupures budgétaires et la refonte des programmes en culture. Nous aimerions porter à votre attention deux exemples qui ont inspiré nos recommandations.

Les nouvelles responsabilités dévolues aux municipalités en matière de patrimoine ont fait monter d'un cran la vigilance d'organismes nationaux en patrimoine bâti, considérant la trop grande proximité entre les promoteurs immobiliers et les administrations municipales. C'est pour cette raison que la FHQ a proposé dans son mémoire que le ministère de la Culture et des Communications

fournisse les ressources spécialisées nécessaires, surtout pour les petites et moyennes municipalités, pour répondre aux besoins de sensibilisation et de formation en patrimoine bâti, en urbanisme, en archéologie et en archivistique. L'an dernier, trois organismes nationaux en patrimoine bâti, membres de la Fédération, ont vu leur aide au fonctionnement ponctionnée, voire coupée de façon définitive. Sans ce soutien financier, ces organismes de première ligne n'ont plus le même impact dans leur travail de sensibilisation et dans la sauvegarde d'édifices patrimoniaux.

Nous avons aussi un deuxième exemple à vous soumettre, celui des archives, cette fois. C'est en avril 1989 que le ministère des Affaires culturelles a approuvé la Politique sur les archives privées. Quatre sociétés d'histoire membres de la FHQ ont reçu cet agrément dès la première année du programme. Aujourd'hui, le Regroupement des réseaux d'archives privées agréées du Québec compte 37 centres d'archives. Les récentes coupures budgétaires à BAnQ, qui ont fait l'objet d'une lettre de sensibilisation de la FHQ au ministère, feront en sorte que le nombre de centres soutenus passera de 32 à 25. Il s'en suit que des services d'archives régionaux sont menacés de fermeture si leur agrément n'est pas renouvelé. Or, 24 des 37 services d'archives agréés sont des organismes membres de notre Fédération.

En matière de patrimoine, l'importance du réseau citoyen est colossale. De local à régional, des archives au patrimoine bâti, l'expertise citoyenne s'est développée et est mise à la disposition des municipalités, des ministères et des chercheurs. Le réseau citoyen prend en charge les projets de mise en valeur, crée des activités et apporte la connaissance aux populations concernées. C'est la démocratisation de la connaissance, c'est l'éducation populaire.

***Notre recommandation :***

Investir dans son réseau citoyen est une valeur sûre et rentable pour la société québécoise. Ce réseau citoyen n'est pas composé que de spectateurs, de consommateurs de culture ou de lobbyistes, mais bien de partenaires passionnés et engagés dans la création d'un patrimoine culturel présent, actuel et accessible partout et pour tous.

La Fédération Histoire Québec offre sa pleine et entière collaboration dans l'élaboration et la réalisation du plan d'action en matière de patrimoine de la politique culturelle du Québec.